

Fondation Québec Philanthrope

États financiers
31 décembre 2022



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation Québec Philanthrope

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Fondation Québec Philanthrope** (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.¹

Québec, Canada
Le 19 avril 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A129648

Fondation Québec Philanthrope

Bilan

Au 31 décembre

| | 2022 | 2021 |
|--|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4 815 987 | 3 971 962 |
| Débiteurs [note 3] | 1 156 102 | 421 598 |
| Frais payés d'avance | 5 600 | 7 629 |
| Total de l'actif à court terme | 5 977 689 | 4 401 189 |
| Placements [note 4] | 71 001 358 | 74 902 377 |
| Valeur de rachat de polices d'assurance vie [note 5] | 813 912 | 562 877 |
| Immobilisations corporelles [note 6] | 17 895 | 26 386 |
| | 77 810 854 | 79 892 829 |
| Passif et actifs nets | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et frais courus [note 7] | 69 538 | 102 540 |
| Dons reportés | 338 885 | 12 885 |
| Total du passif à court terme | 408 423 | 115 425 |
| Actifs nets | | |
| Fonds philanthropique affecté [annexe I] | | |
| Capital [note 8] | 71 535 492 | 73 316 123 |
| Montants distribuables | 5 400 756 | 5 874 435 |
| | 76 936 248 | 79 190 558 |
| Fonds d'administration [annexe II] | | |
| Non affecté | 448 288 | 560 460 |
| Investi en immobilisations corporelles | 17 895 | 26 386 |
| | 466 183 | 586 846 |
| | 77 402 431 | 79 777 404 |
| | 77 810 854 | 79 892 829 |

Engagement [note 12]

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du Conseil

Administrateur

Administrateur

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre

| | 2022 | | | 2021 | |
|---|---|---|-------------------------------|--------------------|-------------------|
| | Fonds philanthropique affecté [annexe I] \$ | Fonds d'administration [annexe II] \$ | Transactions interfonds \$ | Total \$ | Total \$ |
| Produits | | | | | |
| Dons | 8 661 801 | 64 591 | 11 366 | 8 737 758 | 8 299 048 |
| Revenus de placements [nets des frais de gestion de 395 068 \$ en 2022 et de 423 571 \$ en 2021] | 1 208 207 | 45 703 | — | 1 253 910 | 1 630 583 |
| Variation de la juste valeur des placements | (5 962 382) | — | — | (5 962 382) | 6 079 757 |
| Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie | 251 035 | — | — | 251 035 | 117 359 |
| Honoraires d'administration des fonds sous gestion et des fonds philanthropiques affectés | — | 945 197 | (709 380) | 235 817 | 255 735 |
| Autres produits | — | 25 371 | — | 25 371 | 158 201 |
| | 4 158 661 | 1 080 862 | (698 014) | 4 541 509 | 16 540 683 |
| Charges | | | | | |
| Aide financière | 5 351 601 | — | 11 366 | 5 362 967 | 4 020 023 |
| Honoraires d'administration des fonds philanthropiques affectés | 709 380 | — | (709 380) | — | — |
| Coût des polices d'assurance vie | 351 990 | — | — | 351 990 | 151 994 |
| Frais d'administration [annexe III] | — | 1 173 355 | — | 1 173 355 | 1 212 414 |
| Activités philanthropiques | — | 28 170 | — | 28 170 | 19 041 |
| | 6 412 971 | 1 201 525 | (698 014) | 6 916 482 | 5 403 472 |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (2 254 310) | (120 663) | — | (2 374 973) | 11 137 211 |
| Actifs nets au début de l'exercice | 79 190 558 | 586 846 | — | 79 777 404 | 68 640 193 |
| Actifs nets à la fin de l'exercice | 76 936 248 | 466 183 | — | 77 402 431 | 79 777 404 |

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fondation Québec Philanthrope

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

| | 2022 | 2021 |
|--|------------------|--------------------|
| | \$ | \$ |
| Activités de fonctionnement | | |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (2 374 973) | 11 137 211 |
| Éléments sans effet sur la trésorerie | | |
| Subvention découlant de la dette à long terme | — | (20 000) |
| Variation de la juste valeur des placements | 5 962 382 | (6 079 757) |
| Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie | (251 035) | (117 359) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 8 491 | 7 597 |
| Revenus de placements réinvestis | (1 552 291) | (2 035 767) |
| Frais de gestion perçus à même les placements | 395 068 | 423 571 |
| | 2 187 642 | 3 315 496 |
| Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement [note 10] | (439 477) | 200 168 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement | 1 748 165 | 3 515 664 |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisitions de placements | (3 150 773) | (11 993 590) |
| Produit de la cession de placements | 2 246 633 | 8 613 865 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | — | (17 029) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (904 140) | (3 396 754) |
| Activités de financement | | |
| Diminution de la dette à long terme | — | (40 000) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | — | (40 000) |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | | |
| | 844 025 | 78 910 |
| Trésorerie et des équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 3 971 962 | 3 893 052 |
| Trésorerie et des équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice ^{a)} | 4 815 987 | 3 971 962 |
| a) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants : | | |
| Trésorerie et des équivalents de trésorerie | 4 815 987 | 3 971 962 |

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fondation Québec Philanthrope

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

1) Statuts constitutifs et nature des activités

La Fondation Québec Philanthrope [la « Fondation »] est une fondation publique constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. Ses activités consistent principalement à promouvoir la philanthropie, notamment par la création de fonds philanthropiques et l'attribution d'aide financière. De plus, la Fondation peut gérer des fonds qui lui sont confiés à des fins de gestion par des organismes de bienfaisance enregistrés.

La Fondation est membre de l'organisme Fondations communautaires du Canada.

2) Principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, « Normes comptables pour les organismes sans but lucratif », qui énoncent les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilisation des produits

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les apports en dotation pour les fonds philanthropiques sont constatés dans le fonds philanthropique affecté lorsqu'ils sont reçus. Les apports en dotation afférents aux activités d'administration sont inscrits à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans le Fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus.

Les dons reçus devant être distribués à court terme, selon le désir des donateurs, sont inscrits à titre de montants distribuables dans les Fonds philanthropiques affectés.

Les revenus de placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et sont présentés, nets des frais de gestion afférents.

Les produits tirés des activités philanthropiques, les dons et les honoraires d'administration sont comptabilisés lorsqu'un arrangement existe ou que la promesse de don est signée par le donateur, que les services ont été rendus ou que les activités aient été réalisées, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

Description des fonds

Fonds philanthropique affecté

Le Fonds philanthropique affecté est constitué du capital et des montants distribuables. Le capital comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité ou sont distribuables à une date déterminée. Les montants distribuables sont composés des rendements distribuables établis en conformité avec la politique de distribution de la Fondation et des montants reçus de donateurs et destinés à être directement distribuables.

La politique des montants distribuables pour le capital prévoit que l'allocation annuelle des rendements des placements s'effectue selon l'ordre suivant :

- Frais de gestion des placements
- Frais d'administration
- Rendements distribuables
- Capitalisation

Les rendements distribuables sont déterminés annuellement sur la base du capital de l'exercice précédent selon la politique qui indique présentement 3,5 %. Depuis 2015, les créateurs de fonds peuvent demander d'augmenter le montant des rendements distribuables au-delà du taux cible annuel en conformité avec les paramètres établis dans la politique des montants distribuables de la Fondation.

Les montants distribuables comprennent également des dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués à court terme.

Fonds d'administration

Le Fonds d'administration regroupe les activités courantes de fonctionnement de la Fondation et les activités relatives aux immobilisations corporelles nécessaires au fonctionnement de la Fondation.

Instruments financiers

La Fondation comptabilise initialement un instrument financier créé, acquis, émis ou pris en charge dans une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les instruments d'emprunt ou les instruments de capitaux propres contractés dans une opération entre apparentés qui sont cotés sur un marché actif, les instruments d'emprunt pour lesquels les données d'entrée sont observables et les instruments dérivés sont également comptabilisés initialement à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les coûts de transaction dans le résultat net de la période où ils sont engagés. Par contre, les instruments financiers contractés dans une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés en fonction du montant des coûts de transaction directement attribuables à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge.

Fondation Québec Philanthrope

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

Par la suite, la Fondation évalue les instruments financiers comme suit :

- les placements à la juste valeur (les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats);
- l'ensemble des autres actifs financiers, qui comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les débiteurs (à l'exception des sommes à recevoir de l'État) au coût après amortissement;
- l'ensemble des passifs financiers, qui comprennent les créditeurs et frais courus, au coût après amortissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance de trois mois ou moins.

Polices d'assurance vie

Les polices d'assurance vie sont inscrites à leur valeur de rachat. La variation de la valeur de rachat est inscrite aux résultats annuellement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

| | |
|-------------------------|--------------------------|
| Améliorations locatives | Durée résiduelle du bail |
| Équipement informatique | 3 ans |

Dépréciation

Actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement

S'il existe des indications d'une dépréciation possible, la Fondation doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- i) pour un actif financier créé ou acquis dans le cadre d'une opération conclue dans des conditions de pleine croissance, la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif, et pour un instrument d'emprunt financier contracté dans une opération entre apparentés, le montant des flux de trésorerie non actualisés attendus de l'actif, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes de l'instrument;
- ii) le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif à la date de clôture.
- iii) la valeur de réalisation attendue par la Fondation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, nette de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Fondation Québec Philanthrope

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

Une moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure où l'amélioration peut être rattachée à un événement survenu après la comptabilisation de la moins-value, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la moins-value n'avait pas été comptabilisée.

Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles, sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge aux résultats de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Opérations conclues en devises

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les éléments d'actif et de passif non monétaires, aux taux de change d'origine et les postes de l'état des résultats au taux de change moyen de l'exercice, à l'exception de l'amortissement qui est converti à son cours d'origine. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

Impôts sur les bénéfices

La Fondation n'est pas assujettie aux impôts sur les bénéfices en raison de son statut de fondation publique.

3) Débiteurs

| | 2022 | 2021 |
|--|------------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Apports à recevoir et autres débiteurs | 1 093 466 | 389 300 |
| Sommes à recevoir de l'État | 62 636 | 32 298 |
| | 1 156 102 | 421 598 |

Fondation Québec Philanthrope

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

4) Placements

| | 2022 \$ | 2021 \$ |
|-----------------------------|-------------------|------------|
| Fonds communs de placements | 71 001 358 | 74 902 377 |

5) Polices d'assurance vie

La Fondation a été désignée comme étant propriétaire et bénéficiaire de polices d'assurance vie. Au 31 décembre 2022, le capital assuré de ces polices d'assurance vie totalise 11 507 717 \$ [11 501 304 \$ en 2021].

6) Immobilisations corporelles

| | 2022 | | |
|-------------------------|---------------|-------------------------------|-----------------------|
| | Coût \$ | Amortissement cumulé \$ | Valeur nette \$ |
| Améliorations locatives | 23 040 | 12 191 | 10 849 |
| Équipement informatique | 18 457 | 11 411 | 7 046 |
| | 41 497 | 23 602 | 17 895 |

| | 2021 | | |
|-------------------------|------------|-------------------------------|-----------------------|
| | Coût \$ | Amortissement cumulé \$ | Valeur nette \$ |
| Améliorations locatives | 23 040 | 9 852 | 13 188 |
| Équipement informatique | 18 457 | 5 259 | 13 198 |
| | 41 497 | 15 111 | 26 386 |

7) Crédoiteurs et frais courus

| | 2022 \$ | 2021 \$ |
|--------------------------------------|---------------|------------|
| Comptes fournisseurs et frais courus | 15 540 | 74 082 |
| Salaires et vacances à payer | 53 998 | 28 458 |
| | 69 538 | 102 540 |

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

8) Capital

Au terme des ententes conclues entre les donateurs et la Fondation, les dons demeurent la propriété de la Fondation et des modalités de versement de l'aide financière sont prévues dans une perspective perpétuelle, pour une période de plus de 5 ans, pour une période de 1 an à 5 ans ou au cours de la prochaine année. Les montants de capital compris dans le Fonds philanthropique affecté se répartissent comme suit :

| | 2022 \$ | 2021 \$ |
|-----------------|-------------------|-------------------|
| À perpétuité | 64 768 137 | 67 180 165 |
| Plus de 5 ans | 6 583 478 | 5 961 030 |
| De 1 an à 5 ans | 71 430 | 174 928 |
| Moins de 1 an | 112 447 | — |
| | 71 535 492 | 73 316 123 |

9) Fonds sous gestion

Dans le cadre de ses activités, la Fondation gère des sommes totalisant 23 207 958 \$ [27 923 561 \$ en 2021] qui lui sont confiées par des organismes de bienfaisance enregistrés, notamment dans le cadre des programmes Mécénat Placements Culture et Placement Réussite.

10) Flux de trésorerie

L'incidence de la variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement se résume comme suit :

| | 2022 \$ | 2021 \$ |
|----------------------------|------------------|----------------|
| Débiteurs | (734 504) | 211 960 |
| Frais payés d'avance | 2 029 | (529) |
| Créditeurs et frais courus | (33 002) | (11 362) |
| Dons reportés | 326 000 | 99 |
| | (439 477) | 200 168 |

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

11) Instruments financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers découlant d'opérations relatives aux instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels la Fondation est exposée.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Fondation est exposée à ce risque relativement à ses débiteurs (à l'exception des sommes à recevoir de l'État) et ses placements en obligations. Au 31 décembre 2022, ces placements en obligations représentent 6 456 563 \$ [8 975 497 \$ au 31 décembre 2021].

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation effectue le suivi de ses créances. La Fondation ne croit pas être exposée à un degré de risque plus élevé que la normale à l'égard de ses débiteurs.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. La Fondation est exposée à ce risque, car certains de ses placements en fonds communs de placements détiennent des titres en devises étrangères. Au 31 décembre 2022, ces placements en dollars canadiens représentent 36 046 974 \$ [2021 – 40 880 286 \$].

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard de ses créditeurs et frais courus.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée à un risque de juste valeur relativement à ses placements portant intérêt à taux fixe. Au 31 décembre 2022, ces placements portant intérêt à taux fixe représentent 6 456 563 \$ [8 975 497 \$ au 31 décembre 2021].

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché [autre que celle découlant du risque de taux intérêt], que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée au risque de prix autre à l'égard de ses placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif.

Pour gérer le risque de change, de taux d'intérêt et de prix autre, la Fondation a mis en place une politique de placements dont l'objectif général est d'optimiser le rendement des placements tout en assumant un niveau de

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

risque approprié. Le portefeuille est diversifié par une approche risque-rendement dans l'objectif de conserver la valeur du capital en fonction des contraintes de distribution.

12) Engagement

La Fondation s'est engagée jusqu'en septembre 2027 pour la location de ses bureaux. Les loyers minimums futurs totalisent 349 942 \$ et comprennent les versements annuels suivants pour les cinq prochains exercices : 2023 – 71 845 \$; 2024 – 72 730 \$; 2025 – 73 614 \$; 2026 – 74 719 \$ et 2027 – 57 034 \$.

Fonds philanthropique affecté

Exercice clos le 31 décembre

| | 2022 | | | 2021 |
|--|-------------------|---------------------------|--------------------|-------------------|
| | Capital | Montants distribuables | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | | | | |
| Dons | 5 782 085 | 2 879 716 | 8 661 801 | 8 247 435 |
| Revenus de placements [nets des frais de gestion de 395 068 \$ en 2022 et de 423 571 \$ en 2021] | 1 208 207 | — | 1 208 207 | 1 612 196 |
| Variation de la juste valeur des placements | (5 962 382) | — | (5 962 382) | 6 079 757 |
| Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie | 251 035 | — | 251 035 | 117 359 |
| | 1 278 945 | 2 879 716 | 4 158 661 | 16 056 747 |
| Charges | | | | |
| Aide financière | 222 399 | 5 129 202 | 5 351 601 | 4 023 454 |
| Honoraires d'administration des fonds philanthropiques affectés | 685 250 | 24 130 | 709 380 | 684 512 |
| Coût des polices d'assurance vie | 351 990 | — | 351 990 | 151 994 |
| | 1 259 639 | 5 153 332 | 6 412 971 | 4 859 960 |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | 19 306 | (2 273 616) | (2 254 310) | 11 196 787 |
| Actifs nets au début de l'exercice | 73 316 123 | 5 874 435 | 79 190 558 | 67 993 771 |
| Transferts internes | 8 773 | (8 773) | — | — |
| Distributions annuelles | (1 808 710) | 1 808 710 | — | — |
| | 71 516 186 | 7 674 372 | 79 190 558 | 67 993 771 |
| Actifs nets à la fin de l'exercice | 71 535 492 | 5 400 756 | 76 936 248 | 79 190 558 |

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fonds d'administration

Exercice clos le 31 décembre

| | 2022 | | | 2021 |
|---|------------------|--|------------------|------------------|
| | Non affecté | Investi en immobilisations corporelles | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | | | | |
| Dons | 64 591 | — | 64 591 | 55 044 |
| Revenus de placements | 45 703 | — | 45 703 | 18 387 |
| Honoraires d'administration des fonds sous gestion et des fonds philanthropiques affectés | 945 197 | — | 945 197 | 940 247 |
| Autres produits | 25 371 | — | 25 371 | 158 201 |
| | 1 080 862 | — | 1 080 862 | 1 171 879 |
| Charges | | | | |
| Frais d'administration [annexe III] | 1 164 864 | 8 491 | 1 173 355 | 1 212 414 |
| Activités philanthropiques | 28 170 | — | 28 170 | 19 041 |
| | 1 193 034 | 8 491 | 1 201 525 | 1 231 455 |
| Insuffisance des produits sur les charges | (112 172) | (8 491) | (120 663) | (59 576) |
| Actifs nets au début de l'exercice | 560 460 | 26 386 | 586 846 | 646 422 |
| Investi en immobilisations corporelles | — | — | — | — |
| Actifs nets à la fin de l'exercice | 448 288 | 17 895 | 466 183 | 586 846 |

Voir les notes afférentes aux états financiers

Frais d'administration

Exercice clos le 31 décembre

| | 2022 | 2021 |
|---|------------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Salaires, honoraires et charges sociales | 774 258 | 828 269 |
| Services professionnels | 104 332 | 101 504 |
| Loyer | 76 274 | 75 324 |
| Support et équipement informatique | 54 545 | 29 985 |
| Publicité, promotion et frais de représentation | 47 468 | 75 284 |
| Autres frais d'administration | 39 010 | 35 919 |
| Donation | 16 240 | 16 000 |
| Aménagement des locaux | 15 086 | 10 778 |
| Fournitures de bureau et papeterie | 14 681 | 7 806 |
| Frais bancaires | 7 968 | 8 509 |
| Télécommunications | 7 525 | 8 119 |
| Taxes municipales | 7 477 | 7 320 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 8 491 | 7 597 |
| | 1 173 355 | 1 212 414 |

Voir les notes afférentes aux états financiers